



1 rue du Béarn

67300 SCHILTIGHEIM

Photo à agraffer

Si nouvelle  
inscription

## Année Scolaire 2024/2025

Modification  ou Inscription

**FORFAIT DEMI-PENSION 2<sup>ème</sup> trimestre**

**A rendre pour le 11 décembre 2024 au plus tard**

**(Tout dossier incomplet ne sera pas traité)**

Nom et Prénom de l'élève : .....

Classe : .....

Je soussigné(e) : .....

Nom et Prénom du responsable légal : .....

Adresse complète : .....

N° de téléphone : .....

**Souhaite que mon enfant mange au forfait** (cochez la case qui correspond)

**Souhaite changer le forfait de demi-pension** (cochez la case qui correspond)

La formule « au ticket » n'existe plus, seule la formule « forfait modulable » est en vigueur cette année scolaire.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
FORFAIT 1 Jour (cochez une case)				
FORFAIT 2 Jours (cochez deux cases)				
FORFAIT 3 Jours (cochez trois cases)				
FORFAIT 4 Jours (cochez quatre cases)				

Le forfait vaut pour l'année scolaire. Toute modification de forfait doit être faite avant la fin du trimestre en cours (**au moins 15 jours à l'avance hors congé scolaire**) pour le trimestre suivant.

La facture vous sera envoyée à domicile à la fin du trimestre (4.85€/repas).

Le Lycée Emile Mathis se réserve le droit de modifier les tarifs en cours d'année.

Date : .....

**Signature du responsable légal :**